



Recensement du petit Patrimoine du Périgord

# Le Journal des adhérents

**Numéro 6**

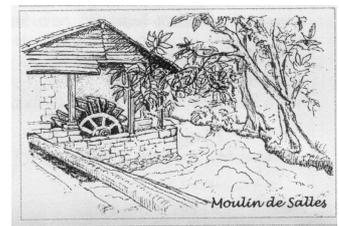


Dessins de Nicole Vlès

## Au sommaire

<b>En guise d'éditorial ...</b>	<b>p. 1</b>
<b>Dossiers réalisés</b>	<b>p. 2</b>
<b>La vie des antennes</b>	<b>p. 3</b>
<b>La page technique</b>	<b>p. 4</b>
<b>Un peu d'histoire</b>	<b>p. 5</b>
<i>Les mines de fer et forges du Périgord</i>	
<b>La vie des antennes (suite)</b>	<b>p. 6</b>
<b>En bref ...</b>	<b>p. 6</b>

**Février 2010**



## **En guise d'éditorial ...**

*Un texte extrait de Des Vandales et des Vestales : Les Paradoxes du Patrimoine en France, de Vida AZIMI, Directrice de recherches au CNRS /CERSA-PARIS II : il fait référence au patrimoine en général mais peut aussi s'appliquer à notre petit patrimoine et donc nous faire réfléchir.*

Quid des vandales d'embellissement ou des fervents d'un « art » tout nouveau - le Tag, par exemple - prêts à amocher nos paysages et nos cités ? Que penser de l'oeuvre remarquable du Préfet Haussmann auquel nous devons notre Paris, oeuvre réalisée au prix de destruction de bien des églises et chapelles anciennes ? Les Vestales ont-elles la pureté virginale de gardiens du temple ou sont-elles également animées par des arrières-pensées plus ou moins coupables ? Au nom de la protection du patrimoine, faudrait-il tomber dans la réaction et l'inaction, tournant le dos à la nouveauté, momifiant à outrance et figeant le temps, à reculons ?

Le cri de « guerre aux démolisseurs » de Victor Hugo, poussé dans deux pamphlets (1825, 1832) pour la sauvegarde du patrimoine, se veut « universel » : « Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. Une loi suffirait ; qu'on la fasse. [...] Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que le détruire. Une surveillance active doit être exercée sur nos monuments. Avec de légers sacrifices, on sauverait des constructions qui, indépendamment du reste, représentent des capitaux énormes. [...] » L'auteur de cette note répètera sans cesse : « je pense cela, et qu'il ne faut pas démolir la France ». Dans un second pamphlet (1832), il proclame « Ceci est une question d'intérêt général. [...] On fait des lois sur tout, pour tout, contre tout, à propos de tout. Pour transporter les cartons d'un ministère d'un côté de la rue de Grenelle à l'autre, on fait une loi. Et une loi pour les monuments, une loi pour les arts, une loi pour la nationalité de la France, une loi pour les souvenirs, une loi pour les cathédrales, une loi pour les plus grands produits de l'intelligence humaine, une loi pour l'oeuvre collective de nos pères, une loi pour l'histoire, une loi pour l'irréparable qu'on détruit, une loi pour ce qu'une nation a de plus sacré après l'avenir, une loi pour le passé, cette loi juste, bonne, excellente, sainte, utile, nécessaire indispensable, urgente, on n'a pas le temps, on ne la fera pas ! Risible ! Risible ! Risible ! » s'écrie le poète excédé et désespéré dont la voix portera loin et fort.

Les citations de Victor Hugo sont tirées de *Pamphlets pour la sauvegarde du Patrimoine. Guerre aux démolisseurs*, 1834

### La Pierre Angulaire

Association Loi de 1901 adhérente à la Fédération des Aînés Ruraux de la Dordogne

Siège Social : mairie - 24440 Montferrand du Périgord

Président : Jean DARRINE - Tel : 05 53 63 46 54 - mail : jean.darrine@wanadoo.fr

Secrétaire : Christine DOLIVET - Tel : 05 53 27 03 29 - mail : christinedolivet@wanadoo.fr

# La Pierre Angulaire

## Dossiers réalisés

### Le pigeonnier de la Gazaille à Carsac-Aillac

Sur un site existant déjà à l'époque gallo-romaine, la construction du château de La Gazaille remonterait au XV<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les parties les plus anciennes magnifiquement conservées, constituées notamment d'un manoir à la tour ronde et au toit de lauzes, retouché au XVII<sup>e</sup>, séparé du reste des murs. Lors des travaux de la route départementale au bas du château il a été trouvé des pièces d'or datant du II<sup>e</sup> siècle après JC.

On ignore la date de construction du magnifique pigeonnier situé en pleine nature, à flanc de coteau et à une bonne distance du château : mi-chapelle, mi-cabane, il dispose de mille cases indiquant normalement une propriété de 500 hectares.

Construit en pierre de taille pour les chaînes d'angles et les ouvertures, et en moellons enduits à la chaux pour les murs, sa base presque carrée varie de 6,50 à 6,45 mètres de côté à l'extérieur. Les murs ont plus de 5 mètres de hauteur au niveau de la façade ouest et font de 0,80 m. à 0,90 m. d'épaisseur au niveau de la porte. Ils étaient revêtus extérieurement d'un enduit à la chaux en cours de détérioration.

La toiture est en lauzes posées sur une voûte pyramidale en pierre terminée par un lanterneau carré couvert en lauzes pour la ventilation et l'envol des pigeons. L'édifice culmine à plus de 9 mètres de hauteur.

*(Extrait d'un dossier réalisé par les antennes de Carlux et Sarlat au cours de leur formation à la réalisation de dossiers)*



### Le lavoir de Villechalane à Saint-Barthélemy-de-Bussière

Il est en réalité composé de deux lavoirs.

Sur le site coule une source dont les eaux étaient recueillies dans un puits qui figure sur le cadastre napoléonien de 1844.

Le lavoir d'origine, non couvert, n'est plus alimenté. On aperçoit, malheureusement noyées dans la verdure, sept pierres à laver en granit. L'ancien bassin est fait d'un bel appareillage de dalles de pierre qui ne demandent qu'à être dégagées.

Ce n'est qu'en 1959 que la commune de Saint-Barthélemy-de-Bussière a décidé de construire un nouveau lavoir couvert, plus confortable d'utilisation, dont la charpente en châtaignier est un bel exemple de savoir-faire local mais dont le bassin de lavage est construit en béton.

On peut s'étonner de la date tardive de cette construction, mais l'eau courante n'est arrivée à Saint-Barthélemy-de-Bussière qu'en 1975 !

Le maire, Monsieur Bioulac, s'est engagé à présenter le dossier au conseil municipal, lorsque nous le lui aurons remis, afin d'envisager des travaux de mise en valeur du site qui reste, au demeurant, un lieu de site apprécié. Souhaitons que l'action de la Pierre angulaire trouve ici un heureux aboutissement.

Catherine Renault



*Le vieux lavoir*



*Puits et arrivée d'eau dans le nouveau lavoir*



*Vue d'ensemble*



## La vie des antennes

---

### Canton de Vergt

Luc Mayeux n'a pour le moment pas réussi à trouver des coéquipiers dans son canton. Mais, avec son épouse, il a commencé à réaliser deux dossiers : un travail et une cabane de vigneron.

---

### Périgueux et environs



Les membres de l'antenne de Périgueux ont déterminé leur programme de travail pour les mois à venir : un calvaire et un lavoir à Château-l'Evêque (première sortie jeudi 4 février), la lanterne des morts d'Atur, deux puits à Champcevinel et un obélisque - borne de juridiction à Cornille.

*Calvaire à Château-l'Evêque*

---

### Carlux et Sarlat

Une douzaine de membres des deux antennes continuent à se réunir très régulièrement presque toutes les semaines et à se former : initiation à l'informatique (traitement des photos numériques, le 16 février à Castelnaud, initiation au dessin artistique le 10 mars à Carlux, au dessin d'architecture le 3 mars à Simeyrols (dossier du pigeonnier de Simeyrols), etc. Une rencontre est prévue en mars avec un architecte des Bâtiments de France pour information sur les monuments historiques, les styles en architecture, le petit patrimoine classé, etc.

Francis Guichard, de la société Art et histoire de Sarlat et du Périgord Noir, donne également des petites conférences sur les pigeonniers, les cabanes, les archives, etc.

Plusieurs dossiers sont en cours de réalisation.



*Les membres des deux antennes en formation*

Guy Boyer

---

### Brantôme

Nous avons préparé des dossiers sur les escaliers hélicoïdaux autour d'un fût central. Ces derniers semblent remonter avant le XV<sup>e</sup> siècle et se situent dans les vieilles maisons de Brantôme. Ce sont des escaliers modestes en pierre et parfois recouverts de bois pour effacer l'usure des marches sur la ligne de foulée. Ces escaliers, appelés souvent type *escargot*, se contentent d'un espace très réduit ; cet avantage est valorisé lorsqu'il y a plusieurs étages à gravir : tours, clochers, ou châteaux. Nous avons fait des dossiers sur des escaliers plus récents à simple volée ou à quartier tournant, offrant des motifs de décoration sur la partie des balustrades rampantes ou horizontales, ou un décor de feuillage en fer forgé comme celui datant de 1732 situé dans « l'hôpital civil et militaire », partie ancienne de la maison de retraite actuelle.

Robert Naboulet



## La page technique

### Établissement d'un croquis de terrain

Un croquis coté est sans échelle, il a pour but l'établissement d'un document clair et précis qui servira de base à la confection d'un plan.

#### 1) Examen de l'objet

Avant de commencer l'exécution d'un croquis il semble essentiel d'examiner l'objet que l'on a à relever. Il faut apprécier sa forme, les symétries éventuelles et les parties qui nécessiteront un dessin de détail. Cet examen va nous permettre de déterminer les différentes faces sous lesquelles l'objet devra être figuré (vue en plan, élévation...), ainsi que les coupes qui seront nécessaires à une complète représentation de l'objet.

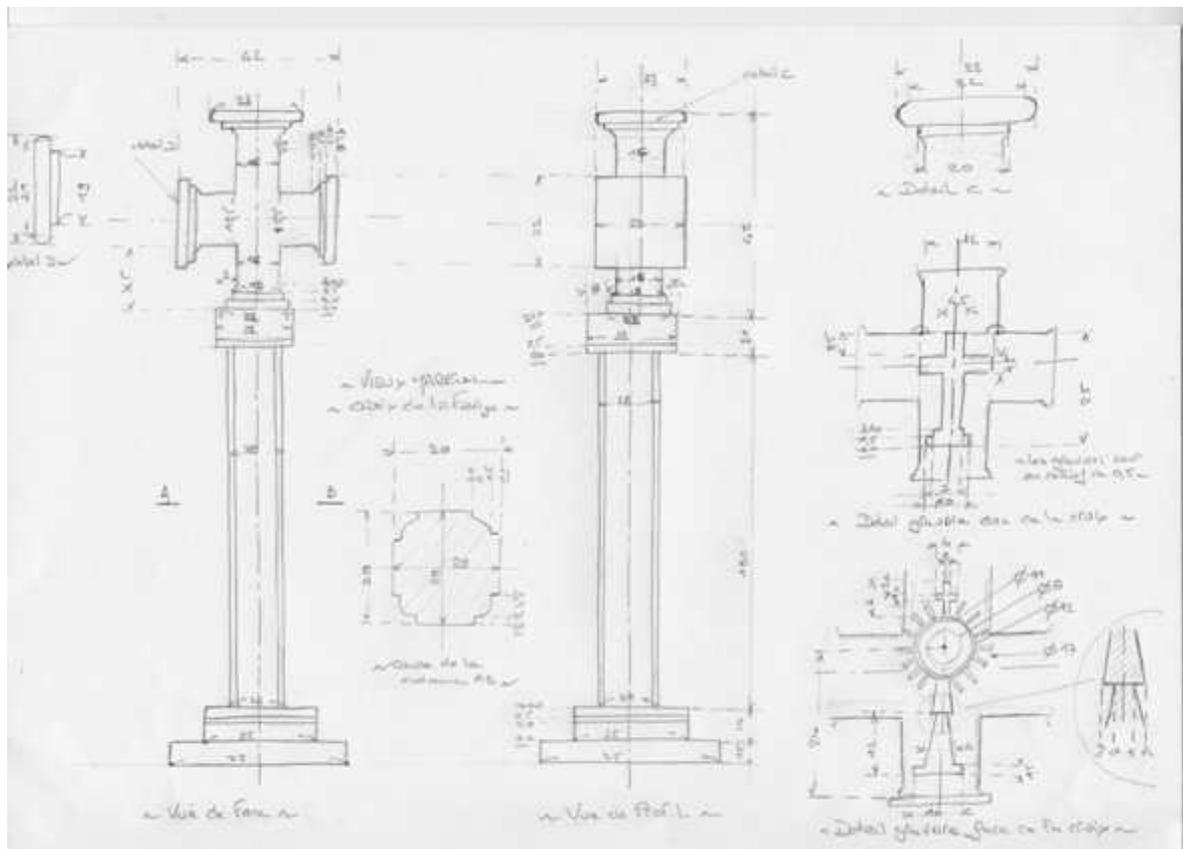
#### 2) Exécution du croquis

On commence par tracer les axes principaux et les axes secondaires des divers plans, ils constitueront l'ossature du croquis. Puis on dessine les contours en ayant soin de toujours commencer par les parties les plus importantes et de finir par les détails. Lorsque les détails doivent faire l'objet d'un agrandissement en marge, il faut veiller à bien les repérer sur la figure principale. Les croquis de détails sont exécutés à une échelle plus grande en marge ou sur une autre feuille.

#### 3) Cotation du croquis

Cette partie du travail est importante et délicate. Il ne faut pas mettre de cotes inutiles (pas trop grave en soit) mais surtout il faut essayer de ne pas en oublier. Une méthode simple consiste à repérer sur le croquis les différentes cotes qui seront nécessaires au report final, en indiquant sur le croquis au fur et à mesure les points d'attache qui correspondent à des cotes ainsi que les lignes de rappel et d'attente en tireté fin (en dehors de la figure). Une fois réalisée cette opération, on peut procéder au relevé des cotes. Les cotes sont indiquées dans la même unité (mètre ou centimètre). Elles seront parfaitement écrites pour éviter toute confusion. Les cotes verticales seront toujours écrites de bas en haut. Et comme pour le dessin on commencera par les cotes principales pour finir par les cotes des détails.

#### 4) Exemple d'un croquis terrain : « relevé d'une croix »



Prenez toujours votre temps et utilisez votre appareil photo numérique pour zoomer sur les parties délicates de votre relevé (moultures, gravures, sculptures...) cela vous sera utile en cas de doute lors de votre report. **Yannick Parrot** 4

# La Pierre Angulaire

## Un peu d'histoire

### Les mines de fer et forges du Périgord

Le Périgord est surtout connu pour son agriculture et sa cuisine. Mais il fut autrefois un important département industriel : juste avant la Révolution de 1789, il comprenait « plus de 110 hauts-fourneaux, affineries, aciéries, usines à fer et forges à la catalane. » Il y avait plusieurs raisons à ce développement sidérurgique : le minerai de fer affleurerait en maints endroits, le bois des forêts en permettait le traitement et les nombreux rivières, ruisseaux et étangs lui donnaient leur force motrice.

Cette activité commença certainement dès l'antiquité et connut son plein développement du XVIIe au XIXe siècles.

La moitié des forges se trouvaient concentrés dans le nord-est du département (arrondissement de Nontron), mais on en trouvait également plus au sud.

Notre collègue Régine Simonnet nous rapporte qu'on produisait « des loupes de fer à Cambéroux [commune de Sainte-Foy-de-Longas] au pied de la fontaine dès l'époque gallo-romaine. Une enquête conduite par la Généralité de Bordeaux cite une forge sur la Louyre à Sainte-Foy-de-Longas fabriquant chaudières et poteries mais qui n'est plus exploitée en 1771 tandis que la grosse forge de Saint-Georges-de-Monclard fabriquant des canons pour les vaisseaux du roi, des chaudières pour l'Amérique française et des poteries pour l'Espagne tourne à plein régime ».

Dans la forge de la Mouline à Sainte-Croix-de-Beaumont « on fabrique des canons depuis trois livres de balles jusqu'à 24 livres. Ils sont fondus massifs, on les fore ensuite avec la machine de Maritz. On fond aussi des cylindres pour les moulins à sucre. »<sup>1</sup>

Ces chaudières pour l'Amérique étaient destinées à l'élaboration du sucre dans nos colonies.

Luc Mayeux explique :

« Le sucre était fabriqué sur place, dans les locaux de l'habitation, nom donné encore de nos jours aux exploitations agricoles, dans une série de chaudières de taille décroissante sous lesquelles un feu était entretenu. Le jus de canne à sucre qui subissait plusieurs traitements (chaux, lessive, etc.) était transféré de chaudière en chaudière au fur et à mesure de son épuration et de sa concentration jusqu'au stade de sirop dans la batterie d'où il était extrait et déposé dans des récipients pour permettre sa cristallisation.

On peut facilement en voir aux Antilles, dans les anciennes habitations sucrières et en décoration, dans les jardins.

J'en ai découvert une chez un adhérent de Maisons paysannes Dordogne-Périgord qui, par sa taille, aurait été installée en fin de ligne de fabrication (batterie). Elle est en forme de calotte sphérique, ce qui la différencie des chaudières que l'on trouve dans les vieilles fermes, dans lesquelles on faisait cuire la nourriture des animaux, dont la partie supérieure est conique et le fond seul sphérique. Elle est dotée de quatre tourillons cylindriques disposés en croix légèrement inclinés vers le bas, permettant de la manipuler et de l'installer sur son four.

Ses dimensions sont les suivantes : diamètre extérieur de la partie supérieure : 104 à 105 cm ; épaisseur de la paroi : environ 1 cm ; tourillons : longueur 9 à 10 cm - diamètre 5 cm ; axe situé à environ 12 cm en dessous du bord supérieur.

La surface est irrégulière, probablement depuis la fabrication, et sans doute par suite de corrosion. L'oxydation paraît très superficielle et lui donne une couleur très sombre. Elle est probablement composée de fonte de fer, car, selon le R.P.Labat, susceptible de se fendre à l'occasion d'un choc thermique. Elle est transformée en jardinière (photographie) et il n'a pas été possible de mesurer sa profondeur, ce qui aurait permis de déterminer le rayon de la sphère. J'estime qu'il est de l'ordre de 55 cm. Elle ne comporte pas de marque de fabrication visible. »

Catherine Schunck, avec la collaboration de Régine Simonnet et Luc Mayeux

<sup>1</sup>E. Peyronnet, *Les anciennes forges du Périgord*, Ed. Delmas, 1958

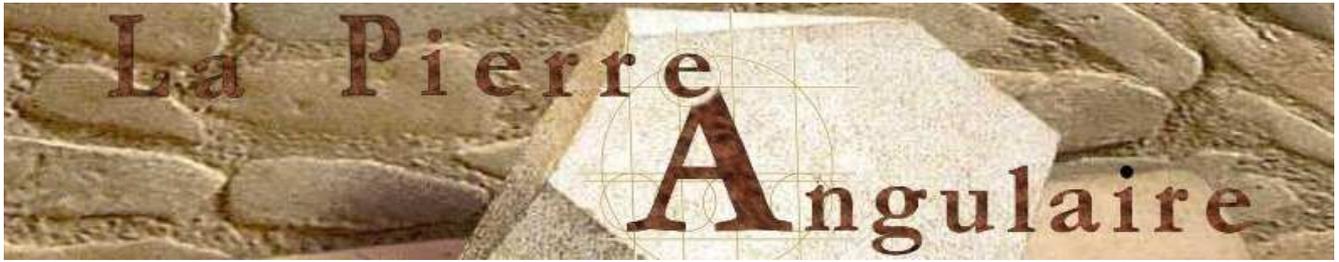
Voir aussi dans la Revue *Art et histoire en Périgord noir*, N° 103 et 104, *Les livres de comptes de la forge de la Mouline à Sainte-Croix-de-Beaumont entre 1765 et 1787*, par Anne de Laulanié

A faire : la route des canons, de l'Auvézère à la Vézère, de La Boissière d'Ans à Plazac



Forge de Savignac-Lédrier





---

## La vie des antennes (suite de la page 3)

---

### Bussière-Badil

Après de nombreux tâtonnements, l'antenne de Bussière-Badil est heureuse de remettre son premier dossier : le lavoir de Villechalane. Que soient ici remerciés Catherine Schunck et notre cher président sans lesquels nous en serions encore à réfléchir à comment nous y prendre. Malgré toutes les difficultés rencontrées, l'enthousiasme reste intact et nous avons listé plus de 20 monuments représentatifs du petit patrimoine du Périgord vert. Nous profitons de cette rubrique pour saluer l'initiative de la Pierre angulaire qui a organisé une formation au graphisme, si bénéfique aux petits nouveaux, et qui va nous permettre d'accélérer notre participation.

Catherine Renault

---

## En bref ... En bref ... En bref ... En bref ...

---

### Cotisation 2010

Merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir régler leur cotisation (20 €/personne) en envoyant un chèque au trésorier : René Valèze, Les Grèzes, 24480 Molières.

---

### Assemblée générale

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le:

**vendredi 9 avril à Atur**

Réservez dès à présent votre journée.

---

### Site Internet

Michel Chanaud, de l'antenne de Sarlat, effectue en ce moment un travail avec notre « Webmaster », pour mettre un lien du site de la Pierre angulaire vers le sien lorsqu'il a pris en photo un élément du petit patrimoine pour lequel un dossier a été réalisé.

Exemple : à la page *Antennes*, en cliquant sur le canton de *Carlux*, puis sur *Prats de Carlux*, on obtient la liste des dossiers réalisés sur cette commune ; le dossier *Pigeonnier à Laygue* est souligné : en cliquant dessus on arrive sur le site de Michel Chanaud où se trouve la photo de ce pigeonnier. Vous trouverez d'autres liens dans les inventaires de certaines communes.

Michel Chanaud a par ailleurs un projet de recensement des cabanes en pierre de Vitrac.

---

### Rédaction

Catherine SCHUNCK, le Clos de l'Alouette, 24000 Périgueux - Tel 05 53 09 50 32  
mail : cf.schunck@wanadoo.fr

**N'hésitez pas à envoyer des textes, des photos, des idées ...**